



# Ville de Vaudreuil-Dorion

## PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

### SOURCE : PUIITS MÉNARD - X2160942

N° révision	Date	Description	Par
0	2024-11-11	Création du rapport	Diane Picard
1	2025-01-13	Correction du rapport selon commentaires de l'équipe du PPSEP	Marijo Pilon

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	4
INTRODUCTION .....	5
1. CARACTÉRISTIQUES DU SITE DE PRÉLÈVEMENT.....	7
2. IDENTIFICATION DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE.....	8
2.1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE .....	8
2.2 RÔLE DES RESPONSABLES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN .....	9
3. DÉMARCHE VISÉE .....	10
4. CARTOGRAPHIE .....	10
4.1 AIRES DE PROTECTION DU PUIITS MÉNARD.....	11
4.2 VULNÉRABILITÉ DE LA NAPPE ROCHEUSE ET CAPTIVE LIBRE DANS LES AIRES DE PROTECTION DU PUIITS MÉNARD.....	12
5. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE PROTECTION.....	13
5.1 SÉLECTION DES MENACES .....	13
5.2 ORIENTATION ET OBJECTIFS.....	14
6. MESURES DE PROTECTION .....	15
6.1 NOUVELLES MESURES DE PROTECTION .....	15
6.2 MESURES DE PROTECTION EXISTANTES.....	17
7. LA DIFFUSION DU PLAN DE PROTECTION.....	19
8. LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION CONTINUE.....	19
REMERCIEMENTS.....	19

## ANNEXES

ANNEXE 1.....	20
CARTE 5-1. ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS .....	21
TABLEAU 5-1. INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION DU PUIITS MÉNARD ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS.....	22
ANNEXE 2.....	24
CARTE 5-2. ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS .....	25
TABLEAU 5-2. INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION DU PUIITS MÉNARD ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS.....	26



## TABLE DES MATIÈRES

### ANNEXES

ANNEXE 3.....	28
CARTE 5-3. AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION .....	29
TABLEAU 5-3. INVENTAIRE DES AFFECTATIONS DU SOL DANS LES AIRES DE PROTECTION DU PUIITS MÉNARD ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉS .....	30
ANNEXE 4.....	31
COORDONNÉES DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE.....	32

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

Explication des abréviations utilisées dans ce document :

gUSpm	Volume exprimé en gallons US par minute
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
PPSEP	Plan de protection des sources d'eau potable
RAV	Rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable

L'eau potable est une ressource inestimable que nous devons tous protéger. La ville qui utilise la ressource pour la production d'eau potable est l'entité la mieux placée pour en protéger ses sources et établir la base de cette protection, afin de contribuer à maintenir une bonne qualité. À la demande du MELCCFP, une étude d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable a été commandée par la Ville de Vaudreuil-Dorion à une firme externe, experte en la matière. Le présent plan de protection des sources d'eau potable (PPSEP) constitue la suite logique du rapport d'analyse de vulnérabilité. Le PPSEP est donc basé sur les observations et recommandations du rapport de vulnérabilité produit en 2021 par la firme TechnoRem<sup>(1)</sup>, pour protéger le futur de nos sources d'eau potable. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la mise en œuvre d'un tel plan contribuera à encadrer, sécuriser et bonifier les efforts et les investissements réalisés jusqu'ici par notre Ville pour la protection de nos sources d'eau potable pour les générations actuelles et futures.

Le présent plan de protection est le premier pas vers la protection de l'eau, notre ressource naturelle la plus précieuse.

La démarche se veut transparente et axée sur l'expertise et les compétences des équipes déjà en place à la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Voici une description plus technique de la source d'eau potable dont il est question dans le présent plan :

Le puits Ménard est situé sur le territoire de la ville de Saint-Lazare mais sont exploités sur un terrain appartenant à la Ville de Vaudreuil-Dorion. Une partie de la population de la ville de Vaudreuil-Dorion est approvisionnée par le puits Ménard par le système de distribution «*Système de distribution d'eau potable Vaudreuil-Dorion (secteur Rouge)*» dont le numéro SAGO est le X0010756. Ce système de distribution est un mélange de l'eau provenant des puits P-1 à P-6 et du puits Ménard.

Le Puits Ménard a été construit et mis en service avant le mois de juin 1999. Toutefois, sa date de construction exacte est inconnue. Il est aménagé dans un aquifère rocheux à nappe captive, sous une unité naturelle d'argile silteuse d'une épaisseur de plus de 25 mètres au droit du puits de captage. Le rapport de forage et d'aménagement de ce puits n'est pas disponible.

Sa profondeur atteindrait 35 mètres. Il exploite l'aquifère rocheux local constitué de grès quartzitique d'âge cambrien. Le diamètre du puits en trou ouvert dans le roc est de 250 millimètres. Sur la base d'un essai de pompage par paliers, réalisé par le Groupe Consultaux en mai 1999, le débit optimal du puits Ménard serait de 343 gUSpm. La fracturation de la partie sommitale de la roche semble ainsi très bien développée, puisque le puits pénétrerait le roc sur moins de 10 mètres d'épaisseur, le roc étant surmonté d'une unité silto-argileuse d'une puissance d'au moins 25 mètres. Il n'existe pas de données ou d'information qui témoigneraient d'une perte significative de capacité hydraulique.

Le débit journalier moyen, considéré pour un horizon de 30 ans, demeure de 1 707 m<sup>3</sup>/j. Le rapport d'analyse de la vulnérabilité produit par TechnoRem, en date de février 2021 (PR19-91), ne rapporte aucun événement avéré pour les menaces.

Il est à noter que des portions de textes, cartes et tableaux apparaissant dans le présent document proviennent du RAV produit par TechnoRem en date de février 2021 (PR19-91).

<sup>(1)</sup> Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-91 Rapport final, février 2021.

## 1. CARACTÉRISTIQUES DU SITE DE PRÉLÈVEMENT

TABLEAU 1. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE DU Puits MÉNARD

Coordonnées du propriétaire du site de prélèvement	VILLE DE VAUDREUIL-DORION 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 7E6
Coordonnées du site de prélèvement	PUITS MÉNARD [REDACTED]
Type d'eau prélèvement	Eau de Surface
Nombre de puits	1
Catégorie de prélèvement (Art.51 RPEP)	1
Type d'usage	Le prélèvement est utilisé en permanence
Type de prélèvement	Puits (1) tubulaire ouvert au roc
	PUITS MÉNARD
Numéro SAGO <sup>(1)</sup>	X2160942-1
Coordonnées et profondeur du site de prélèvement (MTM nad Nord Zone 8)	X : [REDACTED] Y : [REDACTED]
Débit autorisé (m <sup>3</sup> /j)	1707
Profondeur du puits (m)	35
Diamètre du puits (mm)	250
Spécifications de la pompe	Grundfos, 300S150-4, 6", moteur 15 HP, 600v, 3 phases
Type de milieu aquifère	Rocheux
Condition de la nappe	Captive
Infrastructures de prélèvement et de distribution	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prélèvement et canalisation : L'eau du puits est acheminée par une conduite vers le bâtiment.</li> <li>- Désinfection au chlore gazeux injecté à l'entrée du bâtiment directement dans la conduite de l'eau de puits.</li> <li>- Distribution : La pompe de puits qui joue aussi le rôle de pompe de distribution pour une capacité de 1707 m<sup>3</sup>/j. L'eau potable de ce réseau est un mélange des eaux des puits P-1 à P-6 et du Puits Ménard.</li> </ul>
Infrastructures de traitement	<ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Puits de captage et conduite</li> <li>(2) Désinfection : Du chlore gazeux est ajouté à l'entrée de la conduite.</li> <li>(3) Ajustement du pH/Inhibiteur corrosion : ajout ENV PYRO 50 produit par Environor.</li> <li>(4) Distribution</li> </ol>

Notes :

<sup>(1)</sup> : SAGO : Système d'aide à la gestion des opérations du gouvernement du Québec

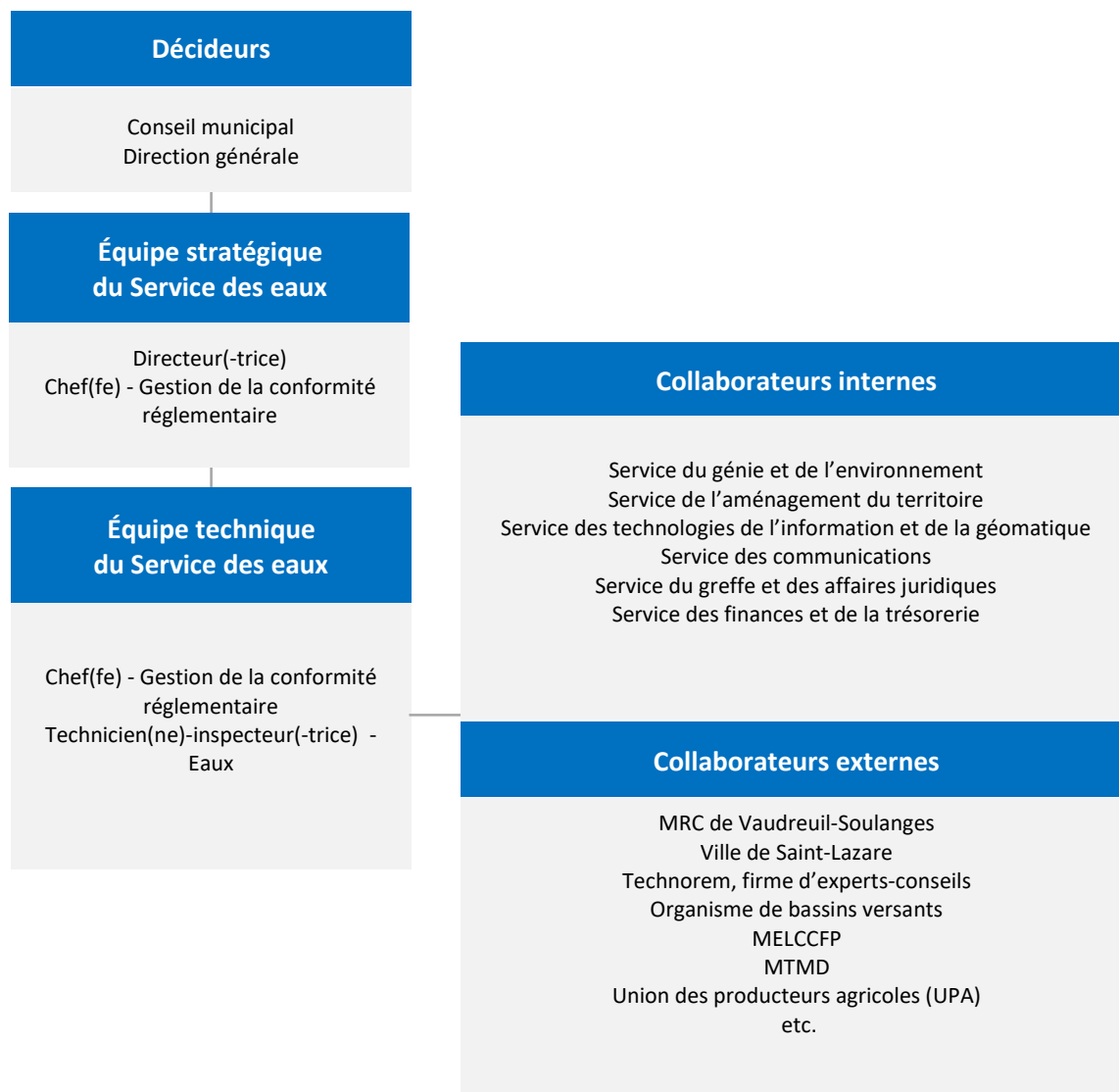
Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-91 Rapport final, février 2021.

## 2. IDENTIFICATION DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

Cette section vous présente, sous forme d'organigramme, la structure de l'organisation, ainsi que les collaborateurs internes et externes au présent rapport. Le PPSEP a été produit par des gens qui ont la Ville à cœur et qui y œuvrent tous les jours. Les coordonnées des responsables se trouvent à l'annexe 4.

### 2.1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

TABLEAU 2 – ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE



Source : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2022. Guide pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable. 12 pages. [En ligne]. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/guide/guide-elaboration-plan-protection-sources-eau-potable.pdf>.

## 2.2 RÔLE DES RESPONSABLES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN

TABLEAU 3. DÉFINITION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Intervenants	Rôle
<b>Direction générale Élus municipaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion</b>	<b>Décision</b> Ils agiront comme décideurs et devront approuver le PPSEP par le conseil municipal.
<b>Équipe stratégique Service des eaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion</b>	<b>Orientation</b> Elle est responsable de s'assurer de l'état d'avancement des travaux et transmet des directives à l'équipe technique ou aux collaborateurs concernant les tâches à réaliser.
<b>Équipe technique Service des eaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion</b>	<b>Coordination</b> Elle assume les tâches confiées par l'équipe stratégique, telles que : communication avec les différents collaborateurs, analyse des informations, transmission des recommandations, élaboration des mesures et rédaction du PPSEP.
<b>Collaborateurs internes et externes</b>	<b>Collaboration</b> Les collaborateurs réalisent les mandats qui leur sont confiés par l'équipe stratégique. Ils sont sollicités ponctuellement pour leur expertise et leurs recommandations dans l'élaboration du plan et des mesures.

### 3. DÉMARCHE VISÉE

---

L'élaboration du PPSEP constitue une tâche colossale et nécessite une communication avec plusieurs intervenants. La démarche officielle a débuté en janvier 2024. Ce n'est qu'en mars 2024 que l'équipe stratégique a été informée que, pour recourir aux subventions gouvernementales, le plan final devait être approuvé en décembre 2024. Les équipes technique et stratégique ont donc révisé à la baisse le nombre de mandats offerts aux collaborateurs externes. Afin d'assurer le succès de l'achèvement du PPSEP, la démarche privilégiée a donc été la consultation.

La démarche de consultation, autant avec les collaborateurs internes qu'externes, a permis de connaître leur avis, leur opinion et mettre à profit leur expertise dans le délai imparti. Ceci a été favorable afin de s'assurer du réalisme et de l'efficacité des mesures de protection.

Nous sommes tous tributaires de la protection des sources d'eau potable. Il est important de se consulter mutuellement et de se concerter. Par exemple, la MRC de Vaudreuil-Soulanges est responsable des cours d'eau présents sur son territoire et il y a eu belle collaboration résultant en un partage d'informations. Les villes de Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion partagent la ressource en eau souterraine. Plusieurs échanges avec la Ville de Saint-Lazare ont donné lieu à un partage d'informations concernant leur propre démarche.

Des mandats précis ont été octroyés à des organismes et à des firmes dans le but d'approfondir certains enjeux et obtenir de leur part des recommandations, des informations et la transmission de rapports environnementaux. Le MELCCFP et MTMD ont fourni de multiples études relatives aux cours d'eau, donnant accès à diverses données historiques via le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

### 4. CARTOGRAPHIE

---

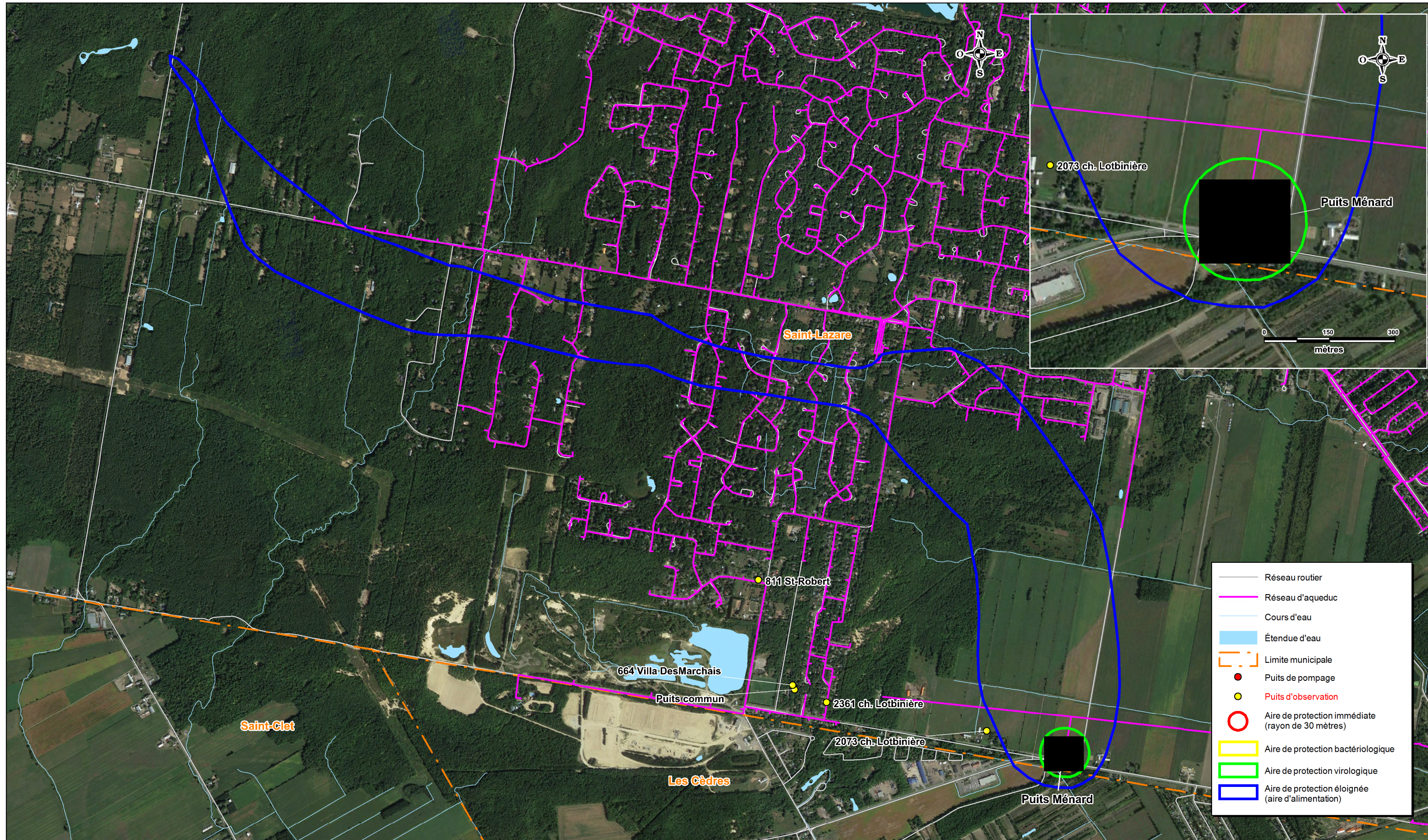
La cartographie présente des données provenant du rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable. Elle est une illustration simplifiée et instantanée de toute l'information recueillie permettant de situer les sources d'eau potable, les aires de protection, ainsi que les menaces visées dans le plan, afin d'avoir une meilleure compréhension des enjeux.

Aux pages suivantes, vous trouverez :

- La cartographie des aires de protection du puits Ménard;
- La cartographie de la vulnérabilité de la nappe rocheuse et captive libre dans les aires de protection du puits Ménard.



# AIRES DE PROTECTION DU PUIT MÉNARD



- Réseau routier
- Réseau d'aqueduc
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Limite municipale
- Puits de pompage
- Puits d'observation
- Aire de protection immédiate (rayon de 30 mètres)
- Aire de protection bactériologique
- Aire de protection virologique
- Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)

Date:	2021-01-31	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	G.Meyzonnat
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-91	No. de dessin:	1991_F3-1

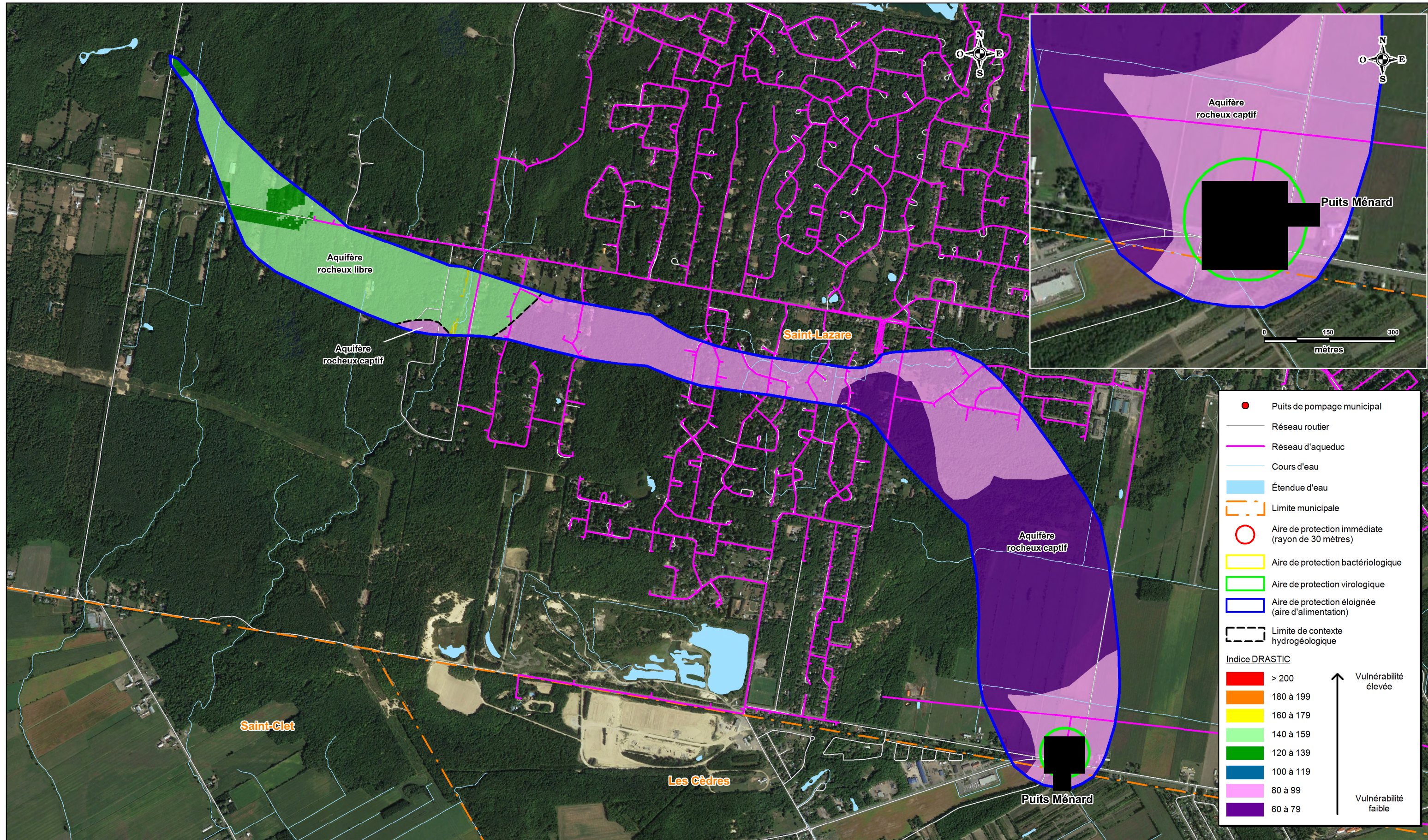
**TechnoRem Inc.**

Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion	
Aires de protection du puits Ménard	Figure: 3-1



CONFIDENTIEL  
ET PRIVILÉGIÉ



# VULNÉRABILITÉ DE LA NAPPE ROCHEUSE ET CAPTIVE LIBRE DANS LES AIRES DE PROTECTION DU Puits MÉNARD



Date:	2021-01-31	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	G.Meyzonnat
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-91	No. de dessin:	1991_F4-1


  

**TechnoRem Inc.**

Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion	
Vulnérabilité de la nappe rocheuse captive et libre dans les aires de protection du puits Ménard	Figure: 4-1

CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ



## 5. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE PROTECTION

---

Le rapport de vulnérabilité des sources d'eau potable produit en 2021 avait pour objectif de relever les enjeux les plus propices à mettre en danger nos sources d'eau potable. Dans cette section sont présentés les orientations et objectifs de protection révélés par le RAV de 2021. Ce sont les prémisses à notre plan de protection.

### 5.1 SÉLECTION DES MENACES

Le premier critère de sélection constitue la sélection des menaces répertoriées dans le RAV en tenant compte des priorités suivantes :

Priorité 1 : Problèmes avérés à la source d'eau potable et causes probables.

Priorité 2 : Événements potentiels liés à des activités anthropiques.

Dans le cas de la source du puits Ménard, le RAV n'a pas répertorié de menaces de priorité 1. Les mesures présentées seront en fonction de menaces de priorité 2, liées à des événements potentiels d'activités anthropiques. Celles-ci apparaissent à l'annexe 1.

Le deuxième critère constitue la sélection des menaces dont les affectations sont non compatibles avec la protection des sources d'eau potable qui se retrouvent dans les aires de protection immédiates, intermédiaires et éloignées, selon l'ordre suivant :

- 1 : Menaces situées dans l'aire de protection immédiate;
- 2 : Menaces situées dans l'aire de protection intermédiaire (incluant l'aire bactériologique et virologique);
- 3 : Menaces situées dans l'aire de protection éloignée.

Dans le cas de la source du puits Ménard, le RAV a répertorié des menaces se situant dans l'aire de protection immédiate, intermédiaire (bactériologique et virologique) et éloignée. Les menaces traitées en priorité seront celles situées dans l'aire de protection immédiate et intermédiaire (bactériologique et virologique). Ces données apparaissent à l'annexe 2.

Le troisième critère constitue la sélection des menaces selon le potentiel de risque dans l'ordre de priorité suivant : très élevé, élevé, moyen, faible, très faible.

Dans le cas de la source du puits Ménard, le RAV a répertorié des menaces dont le potentiel de risque est très élevé. Ces dernières seront traitées en priorité. Ces données apparaissent à l'annexe 3.

Les tableaux présentés à l'annexe 1 sont tirés du RAV et représentent l'ensemble des trois critères de sélection sur lesquels l'équipe technique s'est basée pour élaborer les orientations, les objectifs et les mesures de protection.

## 5.2 ORIENTATION ET OBJECTIFS

Les trois orientations découlant du processus de sélection des menaces afin d'assurer la pérennité de la source d'eau potable du puits Ménard sont les suivantes :

Orientation 1 : Assurer l'intégrité du puits Ménard;

Orientation 2 : Limiter le colmatage du puits Ménard;

Orientation 3 : Prévenir la contamination microbiologique à l'eau brute du puits Ménard.

## 6. MESURES DE PROTECTION

Cette section fait état des mesures de protection afin de produire un plan de protection réalisable dans un horizon de 5 à 10 ans, en tenant compte des menaces choisies dans le RAV, selon le processus de sélection précédemment décrit. Il est certain qu'il est impossible de retenir toutes les menaces, car leur risque de se produire varie de faible à très élevé. Soit les menaces sont avérées (se sont déjà produites), soit elles sont possibles (ne se sont pas encore produites). Finalement, elles sont identifiées en fonction des aires de protection qui sont catégorisées d'immédiates à éloignées.

### 6.1 NOUVELLES MESURES DE PROTECTION

Les nouvelles mesures de protection sont regroupées par objectifs et indiquent clairement ce qu'il faut mettre en œuvre selon les enjeux identifiés. Les mesures sont présentées en utilisant la méthodologie SMART<sup>(2)</sup>. Cette méthode définit des objectifs et des indicateurs afin d'assurer une démarche de planification. Le tableau suivant présente une brève description des critères à respecter :

TABLEAU 4 : DESCRIPTION DES CINQ CRITÈRES DE LA MÉTHODOLOGIE SMART<sup>(2)</sup>

La méthodologie SMART vise à définir des objectifs et des indicateurs adéquats dans le cadre d'une démarche de planification. Elle consiste à s'assurer qu'un objectif ou un indicateur répond à cinq critères précis :	
1. Spécifique	Il décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis qui est observable.
2. Mesurable	Il est quantifiable et comporte des indicateurs, ce qui permet de le mesurer.
3. Accessible ou axé sur un auditoire particulier	Il est approprié et adapté à l'auditoire cible.
4. Réaliste	Il est réalisable à l'aide des ressources disponibles.
5. Temporel	Il détermine un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

(2) Source : GOUVERNEMENT DU CANADA, 2017. *Écriture des objectifs SMART*. [En ligne]. [<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/outilsdemande/ecriture-objectifs-smart.html>]

**TABLEAU 5. OBJECTIFS DE PROTECTION - PRISE D'EAU SOUTERRAINE DU PUIITS MÉNARD**

Source: X2160942 Poste de chloration puits Ménard

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES								PRIORITÉ:	2
Orientation 1: S'assurer de l'intégrité du puits.								MENACE: POTENTIELLE	
Objectif opérationnel: Faire une évaluation et maintenance du puits.									
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance		
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence	
Faire la désinfection et rinçage annuel du puits.	Service des eaux		0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Maintenir le programme d'entretien annuel des puits. Minimum un rinçage/désinfection par puits par année.	Déjà en place	Déjà en place	1A	
Vérification de l'étanchéité du puits (voir procédure).	Service des eaux	Technorem	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une vérification par puits par année.		2026	1A	

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES								PRIORITÉ:	2
Orientation 3: Entretien pour palier au colmatage du puits.								MENACE: POTENTIELLE	
Objectif opérationnel: Entretien le puits et mettre en place une gestion du fer et du manganèse d'ici 2027.									
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance		
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence	
Faire la désinfection et rinçage annuel du puits.	Services des eaux		0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Maintenir le programme d'entretien annuel des puits. Minimum un rinçage/désinfection par puits par année	Déjà en place	Déjà en place	1A	
Mettre en place un traitement à l'eau brute pour le manganèse et le fer.	Services des eaux		Processus de plans et devis en cours. En attente du CA du MELCCFP.		Installer le procédé de traitement sable-vert		2026		

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES								PRIORITÉ:	2
Orientation 4: Prévention de la contamination microbiologique de l'eau brute.								MENACE: POTENTIELLE	
Objectif opérationnel: Avoir suivi par la Ville de St-Lazare des inspections des installations septiques dans l'aire intermédiaire.									
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance		
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence	
Aménager des puits d'observation en amont du puits Ménard.	Service des eaux	Technorem	Une étude doit être réalisée pour évaluer le coût		Aménager 1 puits d'observation		2029	1A	
Ajouter un traitement de désinfection pour obtenir 4 logs d'enlèvement de virus.	Service des eaux	Technorem	Processus de plans et devis en cours. En attente du CA du MELCCFP.		Installer le procédé de désinfection aux ultraviolets.		2026		
Faire analyses à l'eau brute des contaminants microbiologiques, nitrites/nitrates, autres substances organiques et inorganiques.	Service des eaux	Environnex	3 451 \$		Prélever un échantillon d'eau brute aux 6 mois		2025	6M	
Communiquer avec la ville de St-Lazare pour obtenir la liste et les suivi des entretiens des installations septiques dans l'aire intermédiaire.	Service des eaux	Ville de St-Lazare	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une liste mise à jour sur une base annuelle		2026	1A	

## 6.2 MESURES DE PROTECTION EXISTANTES

La Ville de Vaudreuil-Dorion est déjà proactive à plusieurs niveaux en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Voici un inventaire des actions déjà en place :

TABLEAU 6 : LISTE DES MESURES EXISTANTES

ACTIONS	SERVICES IMPLIQUÉS	ÉVALUATION EFFICACITÉ	AMÉLIORATIONS À PRÉVOIR
<p>SUIVI DES REJETS INDUSTRIELS D'EAUX USÉES</p> <p>Application du R.M. 1804 et CMM2008-47</p>	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>Techniciens(nes)- inspecteurs(-trices) - Eaux</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les produits utilisés par les ICI;</li> <li>- Connaître les concentrations des contaminants rejetés dans le réseau sanitaire;</li> <li>- Avoir les coordonnées des responsables des industries et commerces et favoriser un bon lien de communication;</li> </ul>	<p>Aucune</p>
<p>SUIVI DES REJETS D'EAUX USÉES DES INDUSTRIES-COMMERCE-INSTITUTIONS QUI NE SONT PAS RACCORDÉS AU RÉSEAU DE LA VILLE</p>	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>Techniciens(nes)- inspecteurs(-trices) - Eaux</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les produits utilisés par les ICI;</li> <li>- Connaître les concentrations des contaminants rejetés dans leur fosse avant et après rejet;</li> <li>- Avoir les coordonnées des responsables des industries et commerces et favoriser un bon lien de communication;</li> </ul>	<p>Aucune</p>

<p>PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU</p>	<p>SERVICE DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'avoir un suivi dans le temps de la qualité des cours d'eau;</li> <li>- Permet de faire des corrélations avec des événements anthropiques;</li> </ul>	<p>Aucune</p>
<p>GESTION DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en application d'un protocole d'intervention et de communication;</li> <li>- Suivi des déversements;</li> <li>- Aviser Urgence-Environnement.</li> </ul>	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>SERVICE DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</p>	<p>Efficacité encore à évaluer car mise en place dans les derniers mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des rencontres avec les divers intervenants sont à prévoir;</li> <li>- Création d'un comité interservices;</li> <li>- Formation des parties impliquées;</li> </ul>
<p>SUIVI DES FOSSES SEPTIQUES, ENTRETIEN / CONFORMITÉ</p>	<p>SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Efficace</p> <p>Suivi est fait SAT Citoyen doit fournir les preuves</p>	<p>Aucune</p>



## 7. LA DIFFUSION DU PLAN DE PROTECTION

---

Le plan sera diffusé au public d'ici la date de remise via notre site Internet et nos réseaux sociaux. Les citoyens seront au fait de la volonté de la Ville de protéger les sources d'eau potable. Par un travail en amont, nous évitons ou retardons les projets d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable et de l'usine de traitement des eaux usées. Le principe des barrières multiples est ainsi appliqué.

## 8. LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

---

Le plan de protection sera révisé aux cinq ans par l'équipe technique. Le RAV sera également refait aux cinq ans par une firme externe. Chaque mesure sera suivie par une personne responsable au sein de l'équipe stratégique et technique, afin d'assurer adéquatement son application, sa surveillance et sa modification si nécessaire.

Notre plan de protection sera en constante évolution et fera partie intégrante de notre vision du futur de notre ville et de nos ressources.

- Base annuelle : Reddition de comptes de l'évaluation de l'efficacité des mesures de protection;
- Base annuelle : Bilan (progression de la mise en œuvre des mesures et de l'atteinte des objectifs);
- Aux cinq ans : Révision du rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable par une firme spécialisée;
- Aux cinq ans : Révision du plan de protection des sources d'eau potable par l'équipe technique.

## REMERCIEMENTS

---

La ville tient également à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à l'élaboration de ce plan de protection des sources d'eau potable : Olivier Van Neste, Christian Gendron, Diane Picard, Marijo Pilon et Jacinthe Sauvé.

Un grand merci également à nos collaborateurs internes et externes qui ont partagé des informations pertinentes pour la rédaction du plan de protection : Christine Ouimet et Amandine Bonin (Environnement), Pierre Major (STIG), Marco Pilon (Trésorerie) Jessica Genest (Communication), Patrick Carey (SAT), Ville de St-Lazare, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Caroline Scalzo (Technorem), Ministère du transport et de la mobilité durable, etc.

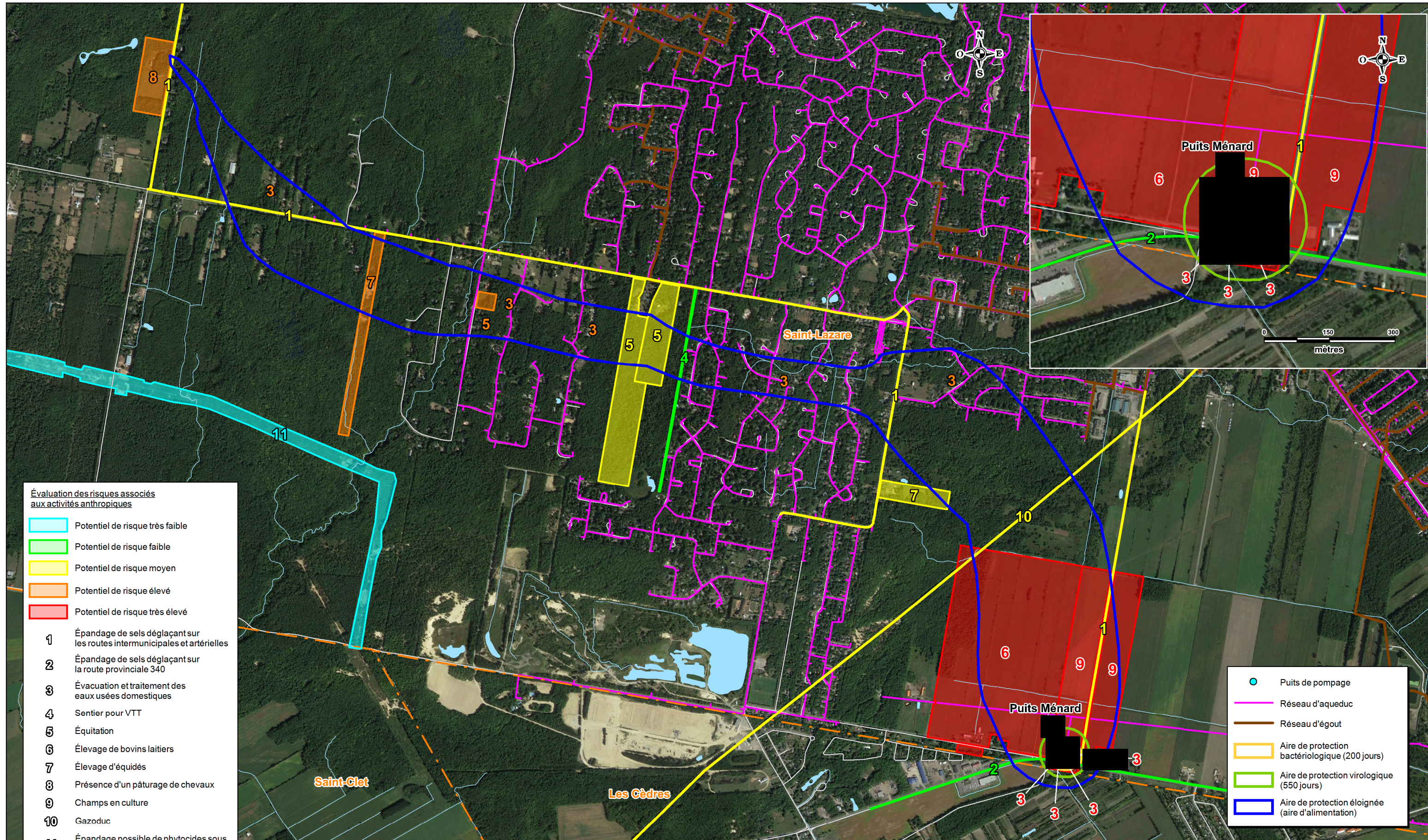
La ville de Vaudreuil-Dorion tient à remercier le gouvernement du Québec puisqu'elle a bénéficié de la participation financière qui s'inscrit dans le cadre du Discours du budget 2020-2021.

## **ANNEXE 1**

**CARTE 5-1**      ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS

**TABLEAU 5-1**    INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION DU Puits MÉNARD ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS



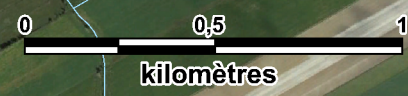


Évaluation des risques associés aux activités anthropiques

- Potentiel de risque très faible
- Potentiel de risque faible
- Potentiel de risque moyen
- Potentiel de risque élevé
- Potentiel de risque très élevé

- 1 Épandage de sels déglaçant sur les routes intermunicipales et artérielles
- 2 Épandage de sels déglaçant sur la route provinciale 340
- 3 Évacuation et traitement des eaux usées domestiques
- 4 Sentier pour VTT
- 5 Équitation
- 6 Élevage de bovins laitiers
- 7 Élevage d'équidés
- 8 Présence d'un pâturage de chevaux
- 9 Champs en culture
- 10 Gazoduc
- 11 Épandage possible de phytocides sous la ligne de transport hydroélectrique

- Puits de pompage
- Réseau d'aqueduc
- Réseau d'égout
- Aire de protection bactériologique (200 jours)
- Aire de protection virologique (550 jours)
- Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)



Date:	2021-02-01	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	E.Fitzhenry
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-91	No. de dessin:	1991_F5-1

TechnoRem Inc.

Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion

---

Activités anthropiques dans les aires de protection et évaluation des risques associés

Figure:

5-1

CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ



TABLEAU 5-1 (1 DE 2)

INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS MÉNARD

Nom de l'activité anthropique	Description de l'activité anthropique	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Fréquence	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)	Potentiel de risque retenu et justification	
Épandage de sels déglaçant sur les routes intermunicipales et artérielles.	Épandage de sels déglaçant pour la circulation routière hivernale sur la montée Saint-Lazare, montée Harwood, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Chlorures et sodium Sels de déglçage	Sérieuse	Sérieuse	Aucun ajustement	Fréquent	Moyen	Moyen	-
Épandage de sels déglaçant sur la route provinciale 340	Épandage de sels déglaçant pour la circulation routière hivernale sur les corridors routiers importants, Rte 340	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	Aires de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Chlorures et sodium Sels de déglçage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Fréquent	Faible	Faible	-
Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosse septique), lot # 3 502 943	REYNOLD RATHWAITE/ MARLYNE BLAIR-JOLY	1857 route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2	1000	Logement	Aires de protection intermédiaires (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	Fosse septique localisée à une distance approximative de 45 m du puits Ménard
							Nitrites et nitrates, eaux usées domestiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	Fosse septique localisée à une distance approximative de 45 m du puits Ménard
Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosse septique) (1) 3 502 940 (2) 3 502 941 (3) 3 502 942	(1) FRANCOIS DUBÉ/ FLEURETTE CARRIÈRE (2) 9197-9146 QUÉBEC INC. (SAYONARA MOUSTIQUES) (3) NELSON GAGNÉ	(1) 1878, route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2 (2) 17336, boul. Brunswick, Kirkland, H9J 3K6 (3) 1850, route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2	1000	Logement	Aires de protection intermédiaires (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
							Nitrites et nitrates, eaux usées domestiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal	Associé à toute résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates, eaux usées domestiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Sentier pour VTT.	Circulation de véhicules tout-terrain, lot # 3 504 608	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4562	Passage (ruelle)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Fréquent	Faible	Faible	-
Élevage de bovins laitiers.	Entreposage d'amendements organiques (fumiers, lisiers), lot # 3 501 733, 3 505 088, 3 505 089, et 3 505 090. Épandage et utilisation de produits phytosanitaires (fertilisants inorganiques, pesticides), lot # 3 501 733, 3 505 088, 3 505 089, et 3 505 090.	(1) SUCCESSION RICHARD MÉNARD (2) MICHEL MÉNARD	(1) 1235, rue du Grand-Pré, Saint-Lazare, J7T 1Z3	8122	Élevage de bovins laitiers	Aires de protection intermédiaires (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
			(2) 2103, chemin Lotbinière, Saint-Lazare, J7T 2Z5				Nitrites et nitrates, pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lot # 3 501 801	CLAUDETTE RIVARD-CALLES	1217, montée Saint-Robert, Saint-Lazare, J7T 4B7	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Moyen	Moyen	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lot # 3 499 789	LORETTA BALZAMO	3422, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2M9	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Présence d'un pâturage de chevaux.	Terrain utilisé comme pâturage par les chevaux, lot # 3 499 615	RICHARD KIRTON	1730, montée Harwood, Saint-Lazare, J7T 2N3	8191	Terrain de pâture et de pacage	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Équitation.	Équitation, lots # 3 500 013, 4 783 932.	LOUIS EDWARD LEPROHON	2880, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2K2	8199/ 9100	Autres activités agricoles/ Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Moyen	Moyen	-
Équitation.	Équitation, lot # 3 499 868	CHICO LEVY	1341, rue Pine Ridge, Saint-Lazare, J7T 2M	1000	Logement	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Champs en culture.	Épandage de pesticides, lot # 3 502 959	SYLVAIN MARTEL	2167, chemin Saint-Louis, Saint-Lazare, J7T 1Y1	8199	Autres activités agricoles	Aires de protection intermédiaires (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Épandage de fertilisants inorganiques, lot # 3 502 959						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Épandage de fertilisants organiques, lot # 3 502 959						Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
	Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lot # 3 502 959						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Champs en culture.	Épandage de pesticides, lot # 5 839 212	SUCCESSION MONIQUE LÉGER	471 rue Duhamel, Saint-Lazare, J7T 1Z8	8199	Autres activités agricoles	Aires de protection intermédiaires (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Épandage de fertilisants inorganiques, lot # 5 839 212						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Épandage de fertilisants organiques, lot # 5 839 212						Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
	Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lot # 5 839 212						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-

TABLEAU 5-1 (2 DE 2)

INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS MÉNARD

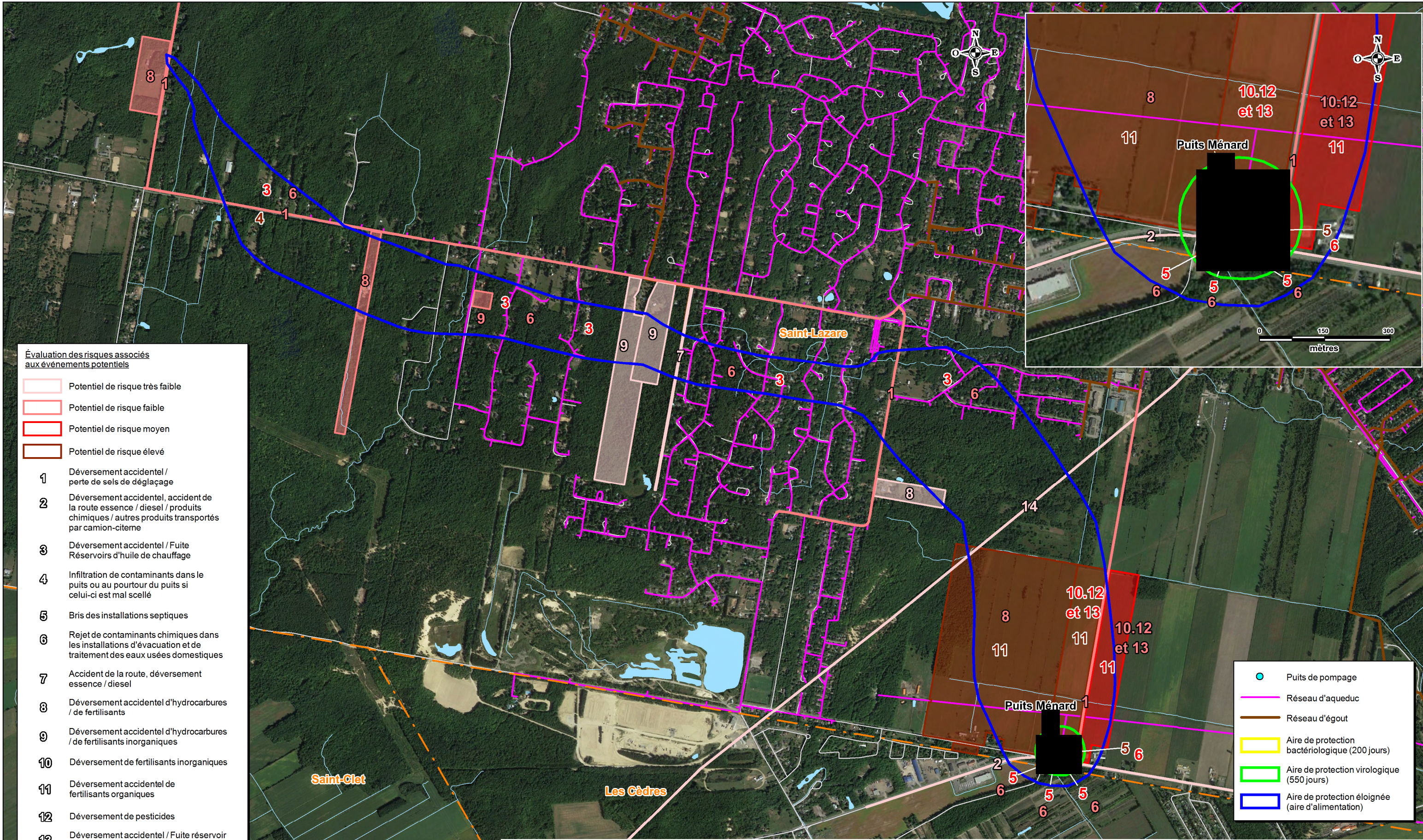
Nom de l'activité anthropique	Description de l'activité anthropique	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Fréquence	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)		Potentiel de risque retenu et justification
												Élevé	Élevé	
Champs en culture.	Épandage de pesticides, lots # 2 048 415	JEAN CHARLES GROULX	1318, chemin Saint-Dominique, Les Cèdres, J7T 1P6	-	-	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Nitrites et nitrates						Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-	
	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )						Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-	
Champs en culture.	Épandage de pesticides, lots # 2 049 021	WALTER CRAMERSTETTER/ MARIO CRAMERSTETTER/ ROBERTO CRAMERSTETTER	1002, chemin Saint-Dominique, Les Cèdres, J7T 3A1	-	-	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
	Nitrites et nitrates						Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-	
	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )						Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-	
Oléoduc.	Transport d'hydrocarbures liquides, Ontario-Québec Pipeline	Trans-Nothern Pipelines Inc.	Contact d'urgence : 1-800-361-0608 Représentant des propriétaires fonciers : 289-475-5369	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Épandage possible de phytocides sous la ligne de transport hydroélectrique	Ligne de transport électrique aérienne haut voltage Corridor de transport électrique	Hydro-Québec	1-888-385-7252	NA	NA	En périphérie de l'aire de protection éloignée	Phytocides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Rare	Très faible	Très faible	Depuis plusieurs années la maîtrise de la végétation sous la ligne de transport se fait de façon manuelle à l'aide de débroussailluses. Le retour de l'application de phytocides comme mode d'intervention est toutefois toujours possible au courant des prochaines années.

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-91 Rapport final, février 2021.

## **ANNEXE 2**

- CARTE 5-2** ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS
- TABLEAU 5-2** INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION DU Puits MÉNARD ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS

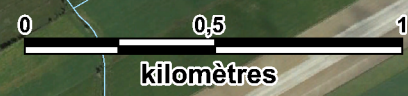




Évaluation des risques associés aux événements potentiels

- Potentiel de risque très faible
  - Potentiel de risque faible
  - Potentiel de risque moyen
  - Potentiel de risque élevé
- 1 Déversement accidentel / perte de sels de déglacage
  - 2 Déversement accidentel, accident de la route essence / diesel / produits chimiques / autres produits transportés par camion-citerne
  - 3 Déversement accidentel / Fuite Réservoirs d'huile de chauffage
  - 4 Infiltration de contaminants dans le puits ou au pourtour du puits si celui-ci est mal scellé
  - 5 Bris des installations septiques
  - 6 Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques
  - 7 Accident de la route, déversement essence / diesel
  - 8 Déversement accidentel d'hydrocarbures / de fertilisants
  - 9 Déversement accidentel d'hydrocarbures / de fertilisants inorganiques
  - 10 Déversement de fertilisants inorganiques
  - 11 Déversement accidentel de fertilisants organiques
  - 12 Déversement de pesticides
  - 13 Déversement accidentel / Fuite réservoir Essence / Diesel / Huile / Solvants
  - 14 Fuites de gaz

- Puits de pompage
- Réseau d'aqueduc
- Réseau d'égout
- Aire de protection bactériologique (200 jours)
- Aire de protection virologique (550 jours)
- Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)



Date:	2021-02-01	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	E.Fitzhenry
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-91	No. de dessin:	1991_F5-2

TechnoRem Inc.

Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion

---

Événements potentiels dans les aires de protection et évaluation des risques associés

Figure: 5-2

CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ



TABLEAU 5-2 (1 DE 2)

INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS MÉNARD

Nom de l'événement potentiel	Nom de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Description de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Probabilité	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)	Potentiel de risque retenu et justification	
Déversement accidentel/ perte de sels de déglacage.	Épandage de sels déglaçant sur les routes intermunicipales et artérielles.	Épandage de sels déglaçants pour la circulation routière hivernale sur la montée Saint-Lazare, montée Harwood, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Chlorures et sodium Sels de déglacage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Très faible	Très faible	-
	Épandage de sels déglaçant sur la route provinciale 340	Épandage de sels déglaçant pour la circulation routière hivernale sur les corridors routiers importants, Rte 340	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Chlorures et sodium Sels de déglacage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Très faible	Très faible	-
Accident de la route, Déversement accidentel de produits chimiques/ produits pétroliers/ autres substances transportés par camion-citerne.	Routes intermunicipales et artérielles.	Voies publiques montée Saint-Lazare, montée Harwood, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Contamination en autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
	Route provinciale.	Voie publique Rte 340 Corridor routier important	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination en autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement accidentel/ fuite, réservoirs d'huile de chauffage.	Chauffage individuel à l'huile.	Chauffage individuel à l'huile	Associé à tout bâtiment/ résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>20</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Infiltration de contaminants dans le puits ou au pourtour du puits si celui-ci est mal scellé.	Puits de captage privés.	Prélèvement d'eau souterraine pour les besoins en eau Propriétés non desservies par réseau d'aqueduc municipal	Associé aux résidences/ commerces en villégiature (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aires de protection intermédiaire	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Bris des installations septiques.	Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosse septique), lot # 3 502 943	REYNOLD RATHWAITE/ MARYLYNE BLAIR-JOLY	1857 route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	Fosse septique localisée à une distance approximative de 45 m du puits Ménard
Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques.								Nitrites/ nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	Fosse septique localisée à une distance approximative de 45 m du puits Ménard
Bris des installations septiques.	Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosse septique) (1) 3 502 940 (2) 3 502 941 (3) 3 502 942	(1) FRANCOIS DUBÉ/ FLEURETTE CARRIÈRE (2) 9197-9146 QUÉBEC INC. (SAYONARA MOUSTIQUES) (3) NELSON GAGNÉ	(1) 1878, route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2 (2) 17336, boul. Brunswick, Kirkland, H9J 3K6 (3) 1850, route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare, J7T 2C2	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques.								Nitrites/ nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal	Associé à toute résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites/ nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Accident de la route, déversement essence/ diesel.	Sentier pour VTT.	Circulation de véhicules tout-terrain, lot # 3 504 608	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4562	Passage (ruelle)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>20</sub> )	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Très faible	Très faible	-
Déversement accidentel de fumiers/ lisiers	Élevage de bovins laitiers.	Entreposage d'amendements organiques (fumiers, lisiers), lot # 3 501 733, 3 505 088, 3 505 089, et 3 505 090.	(1) SUCCESSION RICHARD MÉNARD (2) MICHEL MÉNARD	(1) 1235, rue du Grand-Pré, Saint-Lazare, J7T 1Z3 (2) 2103, chemin Lotbinière, Saint-Lazare, J7T 2Z5	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Déversement accidentel de pesticides/ de fertilisants inorganiques.								Nitrites et nitrates, pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-



TABLEAU 5-2 (2 DE 2)

INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS MÉNARD

Nom de l'événement potentiel	Nom de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Description de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Probabilité	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)	Potentiel de risque retenu et justification	
Déversement de pesticides.	Champs en culture.	Épandage de pesticides, lot # 3 502 959	SYLVAIN MARTEL	2167, chemin Saint-Louis, Saint-Lazare, J7T 1Y1	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants inorganiques.		Épandage de fertilisants inorganiques, lot # 3 502 959						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants organiques.		Épandage de fertilisants organiques, lot # 3 502 959						Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Déversement accidentel/Fuite réservoir Essence/ Diesel/ Huile/ Solvants		Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lot # 3 502 959						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>10</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de pesticides.	Champs en culture.	Épandage de pesticides, lot # 5 839 212	SUCCESSION MONIQUE LÉGER	471 rue Duhamel, Saint-Lazare, J7T 1Z8	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants inorganiques.		Épandage de fertilisants inorganiques, lot # 5 839 212						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants organiques.		Épandage de fertilisants organiques, lot # 5 839 212						Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Déversement accidentel/Fuite réservoir Essence/ Diesel/ Huile/ Solvants		Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lot # 5 839 212						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>10</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de pesticides.	Champs en culture.	Épandage de pesticides, lots # 2 048 415	JEAN CHARLES GROULX	1318, chemin Saint-Dominique, Les Cedres, J7T 1P6			Aires de protection intermédiaire et éloignée	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants inorganiques.		Épandage de fertilisants inorganiques, lots # 2 048 415						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement accidentel/Fuite réservoir Essence/ Diesel/ Huile/ Solvants		Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lots # 2 048 415						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>10</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de pesticides.	Champs en culture.	Épandage de pesticides, lots # 2 049 021	WALTER CRAMERSTETTER/ MARIO CRAMERSTETTER/ ROBERTO CRAMERSTETTER	1002, chemin Saint-Dominique, Les Cedres, J7T 3A1			Aires de protection intermédiaire et éloignée	Pesticides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement de fertilisants inorganiques.		Épandage de fertilisants inorganiques, lots # 2 049 021						Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement accidentel/Fuite réservoir Essence/ Diesel/ Huile/ Solvants		Approvisionnement en carburant et entretien de la machinerie agricole, lots # 2 049 021						Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>10</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible et/ou aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Fuites d'hydrocarbures liquides.	Oléoduc.	Transport d'hydrocarbures liquides, Ontario-Québec Pipeline	Trans-Nothern Pipelines Inc.	Contact d'urgence : 1-800-361-0608 Représentant des propriétaires fonciers : 289-475-5369	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C <sub>10</sub> -C <sub>10</sub> )	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Peu probable	Très faible	Très faible	-

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-91 Rapport final, février 2021.

### **ANNEXE 3**



**CARTE 5-3**      AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION

**TABLEAU 5-3**    INVENTAIRE DES AFFECTATIONS DU SOL DANS LES AIRES DE PROTECTION DU PUIIS  
MÉNARD ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉS





Date:	2021-02-01	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	E.Fitzhenry
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-91	No. de dessin:	1991_F5-3


  

**TechnoRem Inc.**

Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion

Affectations du territoire et zonage dans les aires de protection

Figure: 5-3

CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ



TABLEAU 5-3

INVENTAIRE DES AFFECTATIONS ET DU ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS MÉNARD

Grande affectation	Zonage Numéro de zone et usage permis	Aire ou combinaison d'aires de protection que touche l'affectation	Affectation représentant un risque ou contribuant à la protection	Nom de l'activité anthropique permise représentant un risque	Description de la nature et de l'ampleur du risque associé à l'activité anthropique permise	
Agricole	<b>A-174</b> A1 - Élevage léger A2 - Élevage intensif A3 - Rurale	Aires de protection immédiate, bactériologique, virologique et éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, piscicultureA2 - Établissements agricoles de culture et d'élevage de plus de 50 unités animales (chiens, animaux à fourrure, porc), meunerieA3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture	A1, A2, A3 - Risque de contamination en nitrites/nitrates et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
	<b>A*-178</b> A1 - Élevage léger A2 - Élevage intensif A3 - Rural	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, piscicultureA2 - Établissements agricoles de culture et d'élevage de plus de 50 unités animales (chiens, animaux à fourrure, porc), meunerieA3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture	A1, A2, A3 - Risque de contamination en nitrites/nitrates et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
Agricole-Équestre	<b>AE-014</b> A1 - Élevage léger A3 - Rural AE - Agricole équestre	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, piscicultureA3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en cultureAE - Chenil, éleveur et centre de dressage de chevaux, table champêtre	A1, A3, AE - Risque de contamination en nitrites/nitrates et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
Urbaine	<b>E*-098</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-146</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>H*-154</b> H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	<b>H*-164</b> H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	<b>H*-166</b> H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	<b>E*-172</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>H*-180</b> H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
Villégiature	<b>E-028</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E-030</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-032</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé P3 - Services publics CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire P3 - Site de neiges usées; garage municipal	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates P3 - Infiltration de saumure (contamination chlorures); déversement accidentel/fuite réservoir essence/ diesel/ huile/ solvants	Risque présent
	<b>E-034</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E-036</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-092</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-094 (PAE)</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-150</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
	<b>E*-152 (PAE)</b> H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrites/nitrates	Risque présent
Toutes les affectations	Toutes les zones	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Affectation représentant un risque	Aqueduc et égout (usages autorisés dans toutes les zones)	Les égouts et les lieux de traitement des eaux usées comportent des risques de contamination microbiologique et de contamination en nitrites-nitrates.	Risque présent

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité du puits Ménard alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-91 Rapport final, février 2021.

## **ANNEXE 4**

COORDONNÉES DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

